

M. le Président: Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la deuxième fois? A la prochaine séance de la Chambre?

Des voix: D'accord.

* * *

[Traduction]

LE CODE CRIMINEL

MODIFICATION VISANT À RÉTABLIR LA PEINE CAPITALE

M. Gerry St. Germain (Mission-Port Moody) demande à présenter le projet de loi C-204, tendant à modifier le Code criminel (peine capitale).

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'autoriser le député à présenter ce projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. St. Germain: Monsieur le Président, ce projet de loi vise à modifier le Code criminel en vue de rétablir la peine capitale pour les meurtres prémédités. La mesure n'a rien d'émotif; elle représente l'opinion des Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Le moment est venu d'agir.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et son impression en est ordonnée.)

* * *

LE DISCOURS DU TRÔNE

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend le débat de la motion de M. Ken James: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'elle a fait à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement de M. Turner (Vancouver Quadra) (p. 38).

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur le Président, avant la pause, je citais les paroles d'un membre éminent de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes. Je voudrais surtout rappeler que ce n'est pas pure coïncidence si le secteur privé a bien réagi au discours du trône et à l'exposé économique. On a rendu hommage au nouveau gouvernement pour avoir enrayer l'hémorragie que subissaient les milieux économiques. Le secteur privé est encouragé par les consultations et le climat de collaboration si ouvertement méprisés par l'opposition. Le gouvernement a fait l'objet de vives critiques pour ne pas avoir créé suffisamment d'emplois.

Nous avons été fort explicites au cours de la dernière campagne électorale: pas question de cataplasmes pour guérir un mal qui nécessite une intervention chirurgicale majeure. Il serait très facile de créer des milliers de nouveaux emplois à mi-temps en se lançant dans toutes sortes de projets éphémères. Mais le gouvernement n'en a pas et n'en a jamais eu l'intention. Nous créerons des emplois durables et utiles en préparant soigneusement des débouchés et en évaluant la situation des marchés canadiens. En n'assurant que de l'emploi général sporadique pour la main-d'œuvre non qualifiée, on ne fait qu'occuper les travailleurs à des emplois qu'ils n'aiment pas et qui ne durent évidemment pas très longtemps. Nous voulons remettre les Canadiens au travail. Et nous voulons qu'ils soient fiers du travail qu'ils font. Le gouvernement veut que les citoyens soient les artisans de leur prospérité et, du même camp, de celle de l'État. Nous voulons qu'ils retrouvent le respect d'eux-mêmes en encaissant leur chèque de paie.

L'Adresse—M. Darling

On ne peut assurer la sécurité économique d'un pays du jour au lendemain. Il ne serait guère raisonnable d'attendre la perfection dans un proche avenir alors que nous héritons d'un lourd passé économique. Nous lutterons courageusement et inlassablement pour sortir du marasme avec le concours des gens que nous représentons.

On nous a attribué les propos suivants: «Les placards sont vides». Or, si on laisse les choses aller, nous devons vendre les placards pour survivre. Nous n'en sommes pas encore là et nous n'y serons pas tant que les Canadiens auront foi dans la politique et les initiatives de leur gouvernement. Le parti progressiste conservateur s'est engagé à arrêter l'hémorragie sans perdre un instant. C'est maintenant chose faite, et nous préparons la transfusion.

Le gouvernement a effectivement sabré dans les dépenses, mais il ne faut pas perdre de vue que ces réductions s'imposaient. Par ailleurs, elles frappent tout le monde équitablement. Le gouvernement avait constamment les Canadiens à l'esprit alors qu'il élaborait toutes et chacune des propositions qui figurent dans le discours du trône et la déclaration économique. Nous estimons que le gouvernement doit être plus compréhensible et plus accessible aux Canadiens, et qu'il doit devenir plus attentif à leurs besoins.

La preuve, c'est que le gouvernement est en train de remanier la fiscalité pour la rendre plus simple et plus équitable. Les droits des contribuables, qu'on foulait aux pieds depuis de nombreuses années, seront dorénavant protégés. Nous entendons présenter un projet de loi pour nous assurer qu'aucun contribuable n'est astreint à payer l'impôt tant que son litige n'a pas fait l'objet d'un examen impartial. Nous entendons éliminer les préventions qui jouent contre les petites entreprises, de façon que celles-ci puissent se développer et prospérer à l'abri de l'ingérence du gouvernement.

Nous croyons que la petite entreprise est le moyen de régler le problème du chômage au Canada. De même, elle devrait avoir suffisamment de marge de manœuvre pour devenir une entreprise moyenne et offrir ainsi de l'emploi aux chômeurs. C'est ce genre d'effet d'entraînement qui explique encore pourquoi le taux de chômage est plus faible aux États-Unis qu'au Canada.

Les femmes canadiennes doivent se réjouir que, pour une fois, un discours du trône s'est occupé de leurs préoccupations. Le gouvernement est pleinement conscient de la nécessité d'assurer l'égalité économique aux femmes. Le gouvernement fédéral envisage d'accroître ses efforts pour recruter davantage d'employés féminins. Nous allons également créer un groupe d'étude parlementaire pour aider le gouvernement à faire le point sur l'avenir des services de garderie au Canada.

De même, nous avons décidé de veiller à ce que l'allocation du conjoint applicable aux veuves et aux veufs soit accrue de 60 à 64 ans, pour les bénéficiaires qui n'y sont pas admissibles maintenant. Le discours du trône prévoit également une aide financière plus élevée pour nos anciens combattants. C'est une chose qu'ils méritent certainement. On prévoit également d'apporter des améliorations à nombre de programmes sociaux. Toutes ces propositions sont le fait d'un gouvernement qui s'intéresse véritablement au sort des particuliers.